# 

* Date : 15-02-2005
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2005703954
* Auteur :

Tribunal de commerce de Huy
Par jugement du tribunal de commerce de Huy, du 9 février 2005, a été déclarée ouverte, sur citation, la faillite de la S.P.R.L. J.D. Immo, ayant son siège social à 4540 Amay, chaussée Roosevelt 7, inscrite à la B.C.E. sous le n° 0464.140.446 (R.C. Huy 11/X/5734), pour l'exploitation d'un débit de boissons, petite restauration...
Juge-commissaire : Dominique Poncin, juge consulaire.
Curateur : Marielle Donne, avocat à 4171 Poulseur, place Puissant 13.
Les déclarations de créances doivent être déposées au greffe du tribunal de commerce de Huy, dans les trente jours, à compter dudit jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances, le mercredi 6 avril 2005, à 8 h 45, au greffe de ce tribunal.
Le greffier, (signé) Georgette Mottet.